

# Mairie de Lafrançaise

(Tarn et Garonne)

## Délibération n° 10

*Objet : Affectation  
résultat budget  
chaufferie bois*

*Date de convocation :*

28 mars 2024

*Date d'affichage :*

28 mars 2024

*Nombre de Conseillers  
en exercice :*

23

*Nombre de présents :*

18

*Nombre de votants :*

18

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAFRANCAISE (TARN ET GARONNE)

L'an deux mille vingt quatre

Le 11 avril à 18 heures 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL, Maire.

Étaient présents :

Messieurs et Mesdames : Thierry DELBREIL, Jean-Pierre ANGLAS, Anne ARRESTIER, Alain BELLICCHI, Anne BENAICHE, Joseph BOU-ZEID, Joël COMBALBERT, Brigitte DELCASSE, Alain MALMON, Sonia PARRIEL, Véronique PATERNE, Marie-Laurence PUJOL, Marie-Laurence PRAISSAC, Gérard ROCHE, Pauline SEILHAN, Flavie TAVERA, Jean-Pierre VALETTE, Colette VERDOUX.

Pouvoir :

Absents : M. Pierrick THOMAS, M. Franck SEGONNE, Mme Monique LASVENES, M. Patrick SOULHAC, M. Christophe VIALA.

Secrétaire de Séance : Mme Colette VERDOUX

Le Conseil Municipal après avoir examiné le compte administratif 2023 du budget chaufferie bois statuant sur l'affectation d'exploitation de l'exercice, constate que le compte administratif fait apparaître :

Un excédent d'exploitation de : 25 543.51 €

Dont :

Résultat de l'exercice : 25 543.51 €

Résultat antérieur de l'exercice : 0.00 €

### Solde d'exécution de la section d'investissement :

Solde d'exécution de la section d'investissement

Excédent de financement 70 379.59 €

Solde des restes à réaliser d'investissement

Excédent de financement 3 367.00 €

### Excédent de financement

73 746.59 €

### Décide d'affecter le résultat comme suit :

Affectation en réserves Article 1068

25 536.00 €

Report en exploitation Article 002

7.51 €

- A D O P T É E -

Le Maire,

Thierry DELBREIL

La Secrétaire de séance

Colette VERDOUX

